ANNEXE TECHNIQUE

Fiche de synthèse

Date de création : Août 2019

INTITULÉ DE L'OPÉRATION	PLAN GUIDE D'AMÉNAGEMENT DES 21 HA DU PARC DE LA FRESNAYE DE FALAISE
MAÎTRE D'OUVRAGE	 VILLE DE FALAISE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU CALVADOS
TYPE D'OPÉRATION	ÉTUDE
DATE ET LIEUX	Février à septembre 2020 / Ville de Falaise
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	La ville de Falaise, la communauté de communes du Pays de Falaise et la direction départementale des territoires et de la mer du Calvados sollicitent l'école d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est (DSA d'architecte-urbaniste) pour réaliser une étude sur le parc de la Fresnaye.
	Avec plus de 8 000 habitants, Falaise compte parmi les principales villes du département du Calvados. Elle s'inscrit au cœur d'un large territoire rural sur lequel elle exerce encore une réelle capacité d'attraction (zone d'emploi et activités commerciales dynamiques). Toutefois comme beaucoup de petite ville, son cœur historique présente des signes de fragilités (population en baisse, parc vieillissant, vacances des logements, concurrence des commerces périphériques et de l'agglomération caennaise à moins de 30mn en voiture). La ville s'est donc engagée dans un projet de redynamisation de son centre ville. Ce projet soutenu par la région Normandie comporte 3 volets : rénovation de bâtiments publics, intervention sur les copropriétés privées et réaménagement des espaces publics. Aujourd'hui le champ d'intervention n'intègre pas le parc du château de la Fresnaye, qui se situe portant en plein centre de la ville. Aussi la Ville souhaite à travers cette étude « faire entrer le parc dans la ville » et faire en sorte que son évolution participe pleinement au projet de revitalisation du centre.
	La communauté de communes du Pays de Falaise (58 communes et plus de 28 000 habitants) s'inscrit dans une dynamique de coopérations et de synergies territoriales. Compétente en matière de document d'urbanisme depuis mars 2017, elle assure l'évolution des documents existants (1 PLU et 2 PLUi) et prend en charge l'élaboration du futur PLUi intercommunal. Le territoire s'est également doté d'un SCoT en décembre 2016, et réalise un PCAET. Tous ces documents à l'échelle du territoire du Pays de Falaise oeuvrent à la mise en place des coopérations. Toutefois ces dernières ne sont pas toujours très perceptibles par la population et l'intercommunalité souhaite que l'évolution du parc de la Fresnaye puisse participer à une représentation palpable du grand territoire.
	Il est attendu de l'étude des propositions programmatiques qui renforcent l'attractivité du site à travers notamment l'intensification et la mise en cohérence des usages . Elle recherchera à inscrire le site dans un équilibre entre vocation communautaire et participation au renforcement de la centralité.
DOCUMENTS ATTENDUS	Dossier de présentation de l'étude (Support papier et informatique) Dossier de synthèse « cahier » (Support papier en 10 exemplaires et format informatique PDF et liseuse de type 'calameo') Tout support susceptible de participer à la compréhension des études (Documents graphiques- Maquette)
PLANNING PRÉVISIONNEL	Réunion de lancement : février 2020 Visites terrain du groupe d'étudiant : février et mai2020 Rendu intermédiaire : avril 2020 Rendu Final :juin 2020 à l'école et septembre 2020 à Falaise
PARTENAIRES	Ville de Falaise Communauté de communes du Pays de Falaise DDTM du Calvados